



SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 9 janvier 2018 à 18 h 30

tel : 02.31.27.15.80
fax : 02.31.23.86.06
mairie@cagny.fr
www.cagny.fr

BATIMENTS ET PATRIMOINE

BATIMENTS COMMUNAUX : REFECTION DE TOITURES

(Joël COTREL, rapporteur)

Plusieurs toitures de bâtiments communaux nécessitent des réparations chiffrées par deux entreprises :

CASTEL	9 313,46 € HT
ATTILA	13 448,11 € HT

Par ailleurs, l'entreprise CASTEL a présenté un devis s'élevant à 23 069,20 € HT pour un essentage isolant de la salle omnisport.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 voix POUR) :

- décide de confier à l'entreprise CASTEL les travaux de réparation des toitures de la salle omnisport, de la bibliothèque et de l'école élémentaire,
- décide d'imputer la dépense s'élevant à 9 313,46 € HT soit 11 176,15 € TTC, à l'article 615221 de la section de fonctionnement,
- décide d'étudier les travaux d'isolation de la salle omnisport lors de la préparation du budget primitif 2018,
- donne à Madame le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires.

VOIES – RESEAUX - EQUIPEMENTS

COMMISSION « VOIRIE – RESEAUX – EQUIPEMENTS » : REUNION DU 19 DECEMBRE 2017

(Joël COTREL, rapporteur)

Le 19 décembre 2017, la commission voirie s'est déplacée :

- au cimetière pour étudier l'aménagement des allées. Le revêtement bi-couche initialement envisagé pour éviter un désherbage manuel sur les allées n'est pas retenu (surface trop importante). D'autres solutions sont recherchées.
- Au cimetière pour la création d'un secteur de caves-urnes afin de proposer à la population un nouveau service pour le dépôt des urnes. Des devis seront sollicités.
- Place du 18 juillet pour le stationnement et le lieu de stockage des conteneurs. La commission propose d'agrandir le parking côté droit en entrant sur la place en créant plusieurs places de stationnement. Quant au stockage des conteneurs, il est prévu sur la gauche, en bord de trottoir, entre le panneau publicitaire et la clôture du n° 7 route de Troarn.
- Au Mesnil Frémentel pour la réfection du chemin rural n° 18, rempli de nids de poule, qui dessert principalement « la Cueillette de Cagny ». Le devis de réparation sera d'abord analysé en bureau municipal avant d'être présenté au Conseil municipal.

RESEAU ELECTRIQUE : EXTENSION DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION POUR L'ALIMENTATION DU LOTISSEMENT DOMAINE DE LA BOISSIERE

délibération 2018/4

Pour l'alimentation électrique du lotissement « domaine de la Boissière », ENEDIS présente un devis s'élevant à 14 449,70 € HT soit 17 339,64 € TTC. Cette contribution financière incombe à la collectivité qui délivre l'autorisation d'urbanisme.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 voix POUR) :

- *accepte le devis présenté par ENEDIS pour l'extension du réseau public de distribution d'électricité,*
- *décide de financer la dépense s'élevant à 14 449,70 € HT soit 17 339,64 € TTC à l'article 21534 de la section d'investissement,*
- *donne à Madame le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires.*

URBANISME - ENVIRONNEMENT

LOTISSEMENT DOMAINE DE LA BOISSIERE : PRESENTATION DU PROJET FONCIM – CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS

Claude Jean Investissement aménageur du lotissement « domaine de la Boissière » a vendu à FONCIM un lot, dont le permis de construire est en cours d'étude, et prévoyant la construction de 30 maisons individuelles, 14 type T 3 et 16 type T 4.

Le projet est porté à la connaissance de l'assemblée.

Concernant les entrées de ville, Jérôme PAVIE regrette que la commune ne soit pas plus exigeante envers les promoteurs et déplore que la commune ne travaille pas avec une vision à long terme pour l'aménagement de son territoire.

COLLECTE DE CARTOUCHES D'IMPRESSION VIDES : CONVENTION DE PARTENARIAT

délibération 2018/5

En vue de procéder à la collecte des cartouches d'impression vides multimarques, jet d'encre et laser, Madame le maire propose de passer une convention avec la société LVL.

La collecte a pour but de contribuer à :

- la protection de l'environnement en évitant que les cartouches finissent en décharge publique,
- une réutilisation intelligente des cartouches usagées
- soutenir financièrement une association caritative. Un don est versé à l'association « Enfance et Partage » pour chaque cartouche réutilisable collectée.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 voix POUR) :

- *approuve le contrat de partenariat avec LVL pour la collecte des cartouches d'impression vides sans frais pour la commune,*
- *autorise Madame le maire à signer la convention de partenariat,*
- *donne à Madame le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires.*

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

CDC VAL ES DUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2017

(Eric MARGERIE, rapporteur)

Au cours de la séance du 21 décembre 2017, après le compte rendu des délégations au président et au bureau communautaire, les RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public) concernant l'assainissement collectif et non collectif ont été présentés à l'assemblée qui les a validés. Ces rapports sont mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr.

Les principaux autres sujets débattus lors du conseil communautaire concernaient :

- Assainissement collectif : # lancement d'une consultation pour des travaux sur les communes de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger
 - # pour les travaux d'assainissement de Conteville le lot 1 « réseaux eaux usées et alimentation en eau potable » est attribué à CISE TP pour un montant de 518 215,50 € HT. Le lot 2 « station d'épuration » revient à la société TP Boutté pour un montant de 118 738 € HT.
 - # pour la réalisation d'un diagnostic assainissement collectif, un avenant n°1 est passé au contrat d'EGIS sans en modifier le montant égal à 120 400 € HT.
- Le bilan 2016 du PLH (Programme Local de l'Habitat) a été approuvé. Les aspects principaux en sont les suivants :
 - Un rythme de livraisons de logements en augmentation mais toujours en-deçà des objectifs du programme,
 - Un renforcement de la dynamique « construction » sur les pôles principaux,
 - Une augmentation de la part des logements collectifs livrés et un essor du logement social,
 - Une CDC dynamique en termes démographique,
 - Un marché à la vente dynamique avec des niveaux de prix qui répondent de plus en plus aux revenus des habitants.
- Complexe aquatique : maintien des tarifs 2017
- Développement économique : achat du terrain de la zone d'activités économiques d'une superficie de 25,50 ha à Salines par la communauté urbaine de Caen la mer au prix de 403 888 €,
- Fusion : une analyse des conditions financières et patrimoniales du retrait de communes, soit pour Val ès dunes : Escoville, Saint-Samson, Touffréville et Troarn a été présenté aux délégués communautaires qui ont opté pour le scénario 1, valorisant le patrimoine et ne prenant pas en compte les subventions ni le FCTVA.
- Voirie : avenant au marché TOFFOLUTTI pour une plus-value de 25 038,90 € HT prise en charge par la commune de Valambray et correspondant à la réfection d'un parking, dans le cadre d'un groupement de commande,
- Sécurité : le marché relatif à la création de trois réserves d'incendie a été attribué à CISE TP pour un montant de 89 069,50 € HT
- Personnel : augmentation de la participation aux garanties de protection sociale complémentaires souscrites par le personnel communautaire